Ville de
MARANGE-SILVANGE

Marange - Silvange - Ternel
en liaison…

Sommaire

Éditorial 2
Urbanisme et travaux 4
Fêtes, cérémonies et tourisme 7
Logement et développement social 7
Les affaires sociales 8
Budget 10
L'action culturelle 18
Le développement économique 19
Education et jeunesse 20
Communication et information 23
Vie pratique 23
Environnement et cadre de vie 24
Expression des groupes politiques 27

TÉLÉCHARGEZ
L'**APPLICATION MOBILE**
DE **MARANGE-SILVANGE**

magazine d'informations municipales
Août 2018

www.ville-marange-silvange.fr

EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens

L'été tire désormais lentement à sa fin.

Cette année encore, les aléas climatiques auront lourdement marqué la période estivale dans notre commune. **Notre climat est malade, c'est une réalité factuelle et nous pouvons toutes et tous en mesurer les effets désastreux même à notre modeste échelle communale.**

L'augmentation de la température dans le monde, liée essentiellement à l'effet de serre, augmente d'environ 0,20°C de réchauffement par décennie. Le niveau des océans s'élève, les glaciers fondent, la répartition des précipitations change et des événements météorologiques extrêmes (sécheresse, inondations, vague de chaleur) augmentent en fréquence et en intensité sur tous les continents.

En France métropolitaine, l'augmentation des températures moyennes depuis 1900 varie d'une région à l'autre : de 0,7°C dans le nord-est du pays jusqu'à 1,1°C dans le sud-ouest. Depuis 1950, le nombre de journées estivales (à plus de 25°C) a augmenté en moyenne de 4 jours tous les 10 ans à Paris et de plus de 5 jours tous les 10 ans à Toulouse. En continuant sur la trajectoire actuelle, d'ici 2100 l'augmentation de la température moyenne serait de 2°C à 3,5°C. Les jours très chauds (dépassant de 5°C la moyenne) seront plus nombreux : de 36 aujourd'hui, ils passeraient vers 2030 à plus de 40 dans un scénario optimiste, voire à plus de 70 dans un scénario pessimiste. Dans le sud-est, cette hausse devrait être plus importante encore : vers 2090, on prévoit 80 jours très chauds supplémentaires par rapport à la moyenne actuelle. Toutes les régions subiront des sécheresses estivales toujours plus longues et les résultats restent gravement incertains pour les pluies très intenses et les vents violents.

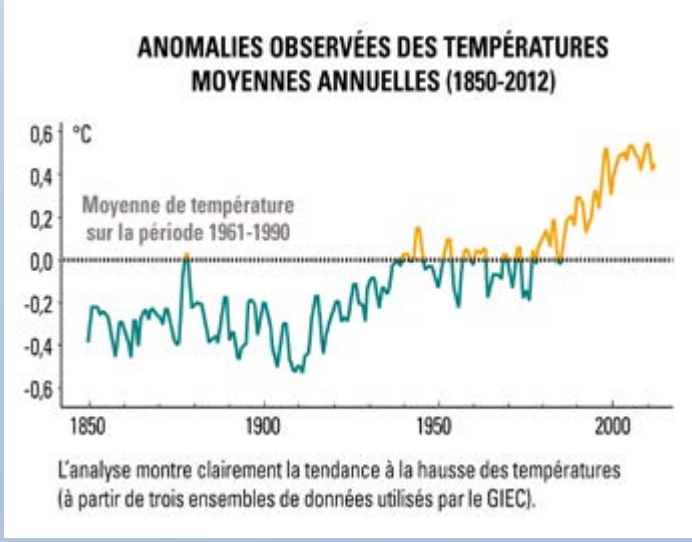

A petit changement, grandes conséquences !

La température moyenne de la Terre et des océans a augmenté de 1,1°C entre 1850 et 2017. Cela peut paraître très faible, mais l'équilibre est fragile. Ainsi, en période glaciaire, avec 4°C en moins en moyenne, le niveau des océans avait baissé de 100 m et toute l'Europe du Nord était recouverte de glace.

A Marange-Silvange, une longue période de canicule et de sécheresse a donc succédé aux orages d'une rare intensité du mois de juin, entrainant une fois encore son lot d'inondations et parfois de coulées de boue. Notre nouveau quartier de Seilles Andenne aura pourtant bien mieux résisté à ces épisodes pluvieux suite aux travaux, de nettoyage et d'entretien pour l'essentiel, réalisés ces deux dernières années sur le ruisseau de la Barche. Nous ne relâchons pas nos efforts et une première restitution sur l'étude hydraulique du bassin versant du ruisseau que nous avons entrepris sur les communautés de communes du « pays Orne Moselle » et « Rives de Moselle » doit nous être rendue au mois d'Octobre. Nous pourrons alors déterminer techniquement, grâce à la modélisation hydraulique du ruisseau, les travaux à entreprendre de l'amont à l'aval. Ces travaux qui pourraient s'avérer très couteux devraient être pris en compte dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qui incombe depuis le 1er janvier 2018 aux communautés de communes qui ont la possibilité de créer sur leur territoire une taxe affectée exclusivement à l'exercice de cette compétence.

Notre commune, avec 31 autres de Moselle, a été reconnue une fois encore en état de catastrophe naturelle pour les inondations et les coulées de boue du 9 juin 2018. Cette procédure doit permettre un meilleur dédommagement pour les personnes ayant subi des dégâts liés à ce sinistre. Ce n'est là qu'une bien mince consolation !

Il nous faut pourtant être plus attentif et plus actif dans toutes les démarches préventives que nous pouvons entreprendre. J'ai fait en ce sens la demande au Syndicat de la Barche auquel nous adhérons, qui gère nos réseaux d'eau et qui assure donc le nettoyage de l'ensemble de nos avaloirs, d'organiser dans notre commune deux passages par an au lieu d'un seul actuellement. Entre chacune de ces interventions, les équipes de nos services techniques assureront elles aussi un contrôle renforcé. Nous entreprendrons par ailleurs, dans la limite de nos capacités financières, des travaux de création, de consolidation et de nettoyage de nos fossés communaux. Il est illusoire et inconsidéré de penser que nous puissions redimensionner et remplacer l'ensemble de nos réseaux d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, l'intégralité de budget de notre commune de plusieurs années n'y suffirait pas.

Le Tribunal Administratif de Strasbourg a rendu fin juin son jugement et a débouté les 24 communes mosellanes qui contestaient la non-reconnaissance de la sécheresse de 2015 au titre de catastrophe naturelle. Cette décision laisse dans le plus grand désarroi grand nombre de citoyens de notre département, et de notre commune, qui se retrouvent souvent totalement démunis face à la situation et au refus de prise en charge des sinistres par les compagnies d'assurance.

Le collectif de communes que je préside n'en restera pas là et nous sommes d'ores et déjà une douzaine de villes à tenter de faire valoir en appel que le dispositif national d'indemnisation des catastrophes naturelles repose constitutionnellement sur la solidarité et l'égalité de tous les français face aux conséquences des sinistres climatiques et sur le respect du droit de propriété.

C'est une évidence, notre climat change, il faut que la loi change elle aussi.

Je proposerai en septembre une motion en ce sens à tous les conseils municipaux de Moselle et nous élargissons aux particuliers et aux associations notre collectif pour interpeller nos élus nationaux, députés et sénateurs, qui font la loi sur le sujet.
L'urgence l'impose car certains me signalent déjà de nouvelles fissures apparues récemment et la canicule de cet été nous conduira immanquablement à reposer une fois encore le problème de l'indemnisation liée à ces catastrophes naturelles. Nous solliciterons tous les habitants de la commune fin septembre pour évaluer les éventuels dégâts générés par ce nouvel épisode de grande chaleur.

Ces dérèglements climatiques de toute nature auront, je le crois, des conséquences colossales et vont animer l'actualité et le quotidien de notre humanité dans les années à venir. **La résignation, le défaitisme et le désintérêt doivent-ils nous conduire à regarder pour autant, bras ballants, la maison qui brûle ?**
Il est vrai que nos « politiques » nationaux, au sens large du terme, manquent trop souvent de courage et de réalisme pour sortir des logiques de court terme. Cependant, « Nul ne peut se sentir, à la fois, responsable et désespéré. » comme l'écrivait Antoine de Saint-Exupéry.

Nous conservons malgré nous notre optimisme local : notre nouveau centre Technique Municipal a été inauguré au mois de juin, nous travaillons à la rétrocession du quartier Seilles Andenne qui devrait être achevée en septembre, la construction de la Voie rapide 52 va bon train sans trop occasionner de gênes et de difficultés, les travaux de rénovation de notre quartier de Ternel ont repris, la réalisation du clos du Rucher va débuter en Octobre et la rentrée scolaire s'annonce déjà.

L'été s'achève. Chaudement !
Au plaisir d'une prochaine rencontre.
Bien chaleureusement.

Yves MULLER
Maire de MARANGE SILVANGE

Magazine Municipal d'Informations - Responsable de publication : Régis Mensler
Rédaction, Coordination : Régis Mensler : en charge de la communication près de M. le Maire
Crédit photos : Service communication et François Lanvin
Conception et réalisation : Déclic Communication - Saint-Avold
Mairie : Rue de l'Abani - 57535 Marange-Silvange - Tél. : 03 87 34 61 70 - Fax : 03 87 34 61 75
Mail : accueil@mairie-marange-silvange.fr - Dépôt légal août 2018

François Méocci

Les grands projets, l'urbanisme, les travaux, la voirie et les déplacements urbains

Le nouveau Centre Technique Municipal

Le nouveau Centre Technique Municipal est opérationnel depuis le début du mois de mai. Les employés des services techniques ont déménagé l'ensemble des sites de stockage que nous avions sur notre commune ainsi que tout le matériel de l'ancien bâtiment des services techniques.

Ils ont tout installé et implanté : étagères, rayonnages, machines et outils dans les nouveaux bâtiments. Certains aménagements sont différés pour des journées de mauvais temps.

Ces nouveaux bâtiments répondent aux attentes du personnel pour avoir enfin sur un même site tout le matériel dont ils ont besoin pour leurs différentes missions. Les agents bénéficient de locaux correctement équipés avec un bel espace de vie des sanitaires des douches et des vestiaires différenciés pour le personnel des deux sexes.

Le site est sous alarme, vidéo-protégé et relié en permanence à une société de surveillance.

Le coût total de l'opération est de 2 100 000 € y compris l'acquisition des bâtiments et du foncier.

L'inauguration s'est déroulée le 22 juin à 11 heures et l'après-midi le site était accessible par tout le monde à partir de 14 heures jusqu'à 17 h. Les agents ont accompagnés les visiteurs lors de cette après-midi découverte du centre technique municipal.

La maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cette rénovation a été réalisée par un groupement, principalement par la société EYXO représenté par Monsieur Franck Barlé.

Inauguration avec la présence de messieurs Belkhir Belhaddad député de la Moselle et François Grosdidier, sénateur.

Les bureaux d'études ou de contrôles suivants ont également participé à cette rénovation :

- Girard Études
- Tech'fluide
- Apcoordination
- Apave
- Geodecrion
- ICL

Les entreprises qui ont réalisés les travaux sont :

- L'entreprise Gunay
- HTP
- 2M RÉALISATION
- CSTR
- SERCAM
- ZILLARD et STAUD
- Menuiserie Joffroy
- Entreprise Gallois
- Entreprise France peinture
- Entreprise SPIE
- Entreprise CÔME
- Entreprise SECURIVEIL
- Entreprise XLenseignes

Nous avons maintenant un très bel outil pour remplir nos obligations en direction de nos administrés et un endroit digne pour le personnel.

Travaux projet du RUCHER

Rue de la république près de la caserne des pompiers se trouve l'ancien groupe scolaire du rucher qui pendant quelques années le temps de la construction du centre socio culturel et associatif "la Ruche" à Silvange a accueilli toutes les associations de la commune.

Maintenant le groupe scolaire est vide. A côté se trouvent aussi les anciens locaux des services techniques. Depuis fin avril ces bâtiments sont aussi vides ; les ateliers ont été transférés chemin des altroses à Ternel dans des bâtiments entièrement rénovés. Le projet sur cet espace est de créer un lotissement communal libre de constructeur mais avec un cahier des charges très précis.

Nous avons signé une convention avec MOSELLE AGENCE TECHNIQUE (MATEC) pour assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de nous accompagner sur le projet. Le bureau d'étude EYXO assure actuellement le suivi du chantier pour dépolluer et démolir tous les batiments pour préparer le site du futur lotissement. Des sondages de sol ont été faits pour connaître la nature des sols afin de finaliser le projet. De même des diagnostics plomb amiante pollution aux hydrocarbures de l'ensemble du site ont été réalisés.

Comme nous avons un bâtiment de plus de 1000 mètre carrés nous sommes dans l'obligation de nous adjoindre les compétences d'un bureau de contrôle pour le suivi des matériaux de démolitions et de réemployer sur le site des matériaux nobles comme le béton, les parpaings qui une fois concassés vont servir à la structure des voies du lotissement.

Le planning prévisionnel est :

- Septembre plan de désamiantage et de démolition accepté.
- Octobre désamiantage et évacuation des déchets vers une décharge controlée.
- Novembre démolition démantèlement et stockage des matériaux de réemploi sur le site.

Parallèlement à ces travaux l'agence MATEC aura terminé le cahier des charges pour la consultation de la maîtrise d'œuvre et celle-ci sera choisie.

Elle devra faire des propositions d'implantation du lotissement et y adjoindre des estimatifs de coûts. Une fois le projet finalisé un permis d'aménagement sera lancé et en même temps la consultation d'appel d'offres pour les entreprises qui vont réaliser le lotissement.

Les premières parcelles devraient être livrées à l'automne 2019. Pour réaliser ce lotissement un budget annexe a été créé et voté au conseil municipal. Le lotissement s'appellera "le clos du RUCHER"

Vidéo protection

La deuxième tranche de caméras de vidéo protection est maintenant opérationnelle.

Nous avons ajouté à toutes nos entrées et sorties de notre ville des caméras qui lisent les plaques d'immatriculation de tous véhicules de jour comme de nuit.

Elles ont été complétées par des caméras pour vidéo protéger certains sites publics comme la salle Hennequin, les parkings de la ruche, de la salle Nocentini de l'école élémentaire la Rousse et les arrêts de bus de la rue du printemps.

Ce dispositif sera complété à la fin des travaux de la première tranche de rénovation du quartier de Ternel par la pose de 3 nouvelles caméras afin de protéger le nouveau parking et le site du centre socio-culturel de Ternel.

Le nouveau logiciel qui gère l'ensemble des fonctions du système de vidéo protection est opérationnel. Il permet de faire des analyses d'images de suivre par exemple le déplacement d'un véhicule sur toute la commune. Les données sont conservées dix jours puis automatiquement effacées.

L'objectif est de continuer à mieux protéger les espaces publics et de contribuer à prévenir, les atteintes aux biens et personnes sur notre commune.

Travaux au quartier de Ternel

Les travaux d'enfouissement des réseaux ont commencé chemin des altroses et au début du chemin de la forêt. Cette première tranche des travaux est plus importante que celle originellement prévue, car s'est rajoutée la démolition de l'ouvrage d'art (pont de l'ancienne mine) et la création du parking Chemin Maximilien Pougnet.

Cette tranche était estimée à 586 000 € HT mais avec la démolition du pont et la création du parking le coût travaux est de 700 000 € HT.

Le coût travaux hors études et maîtrise d'œuvre était estimé pour les trois phases de travaux à 1 500 000 € HT par l'étude de faisabilité réalisée en 2016 hors rénovation du centre socio-culturel de Ternel.

Nous avons fait récemment une étude pour rénover, mettre en conformité le centre socio-culturel avec les règlementations en tout genre actuelles (accessibilité, hygiène, thermique, sécurité, etc). Le coût estimé en travaux hors maîtrise d'œuvre et bureau technique de contrôle, etc est de 500 000 € HT à cela s'ajoute tous les organismes de contrôle et de suivi de chantier obligatoires de maitrise d'œuvre permis de construire. Le tout est estimé à 70 000 € HT.

Devant l'urgence de cette réhabilitation car nous avons différents problèmes importants à résoudre rapidement : des infiltrations d'eau dues à une mauvaise étanchéité de la toiture, un autre exemple parmi beaucoup d'autres mais qui a un coût important au fonctionnement de cet équipement, le chauffage électrique du sol est hors service et il chauffe en permanence impossible de le réparer car les sondes se trouvent dans le sol. Pour le moment les utilisateurs enclenchent et coupent le chauffage manuellement.

Nous allons passer la réhabilitation de cette salle, en deux étapes avant de poursuivre la phase 2 de rénovation de voirie et réseaux du quartier de TERNEL.

Ces travaux engendrent des nuisances à tous les riverains et nous nous en excusons mais nous sommes à votre écoute et vous pouvez contacter la mairie pour nous faire part des problèmes que vous rencontrez et nous ferons notre possible pour apporter une solution.

Hervé Mangeot

L'accompagnement du chantier de la VR52

Ça avance à vu d'œil

Le chantier de la VR52 avance à pas de géant. En montant par le rond de Jailly on découvre très rapidement en face de nous les 2 voies de circulation du tunnel.

En face de la zone de Jailly II cote bois l'Abbé, de gros travaux de terrassement ont débuté pour la création des doubles voies de circulation qui permettront d'accéder au tunnel.

Le coulage de la dalle supérieure du tunnel continue à grande vitesse et selon l'avancement des travaux et des conditions météorologiques, l'entreprise sera susceptible de débuter à 5h00 du matin. Vous retrouvez toutes les informations sur le site de la DREAL . www.vr52.info/

Du coté du secteur Nord dans la boucle entre Marange et Silvange en direction de PIERREVILLERS, les travaux de coulage des parois moulées se poursuivent et se termineront courant juin, les grosses machines (photo) disparaitront tout doucement de notre paysage et laisseront place à une passerelle qui permettra aux piétons la traversée des travaux au niveau du carrefour de la Justice.

Les beaux jours reviennent, nous ne parlerons plus de la pluie et de l'état des routes pendant un bout de temps, mais le sujet du moment sera la poussière et le bruit des engins de chantiers. Je peux vous assurer que nous mettons tout en œuvre avec les services de l'état (DREAL) pour que les entreprises respectent les riverains ainsi que leurs habitations même si nous sommes conscients que cela n'est pas toujours facile.

Je reste à votre écoute ainsi que M. HEBENSTREIT représentant la DREAL pour toutes autres informations.

Photographie Pierre Lehmann

Guy Beaujean

Les fêtes et cérémonies ainsi que le tourisme

Chasse à l'œuf

Nous l'avons vu, oui il était là, comme chaque année du lundi de Pâques. Furtivement il a disséminé des œufs, des poules, des lapins en chocolat, pour le plaisir des plus jeunes d'entre nous.

Le départ de la grande chasse à l'œuf est donné, trop tard, trop d'impatience nos bambins remplissent déjà leur panier, en quelques minutes c'est plus de 3 000 réductions en chocolat qui ont été glanées de part et d'autre ! La joie, le sourire ont illuminés cet après-midi de Pâques.

Un grand merci à nos fidèles organisateurs Claude, Dédée, Fabrice, Isabelle, Muriel et Alain.

Christine Zimmer-Heitz

Le logement et le développement social

Copropriétés-copropriétaires

Au 31/12/2018 : Toutes les copropriétés, à destination partielle ou totale d'habitation, doivent être immatriculées sur le registre national.

Un registre national instauré par la loi ALUR et géré par l'Anah. Une immatriculation à effectuer par le syndic (professionnel ou bénévole) et dans certains cas par le notaire. Des formalités entièrement dématérialisées.

Une immatriculation initiale, qui peut donner lieu suivant le contrat signé, à une rémunération supplémentaire du syndic. Une mise à jour annuelle des données de gestion, sans honoraires supplémentaires pour le syndic.

- Des informations complémentaires

Rendez-vous sur le site www.adil57.fr

- Un conseil personnalisé sur votre copropriété et son immatriculation.

Contactez une Conseillère Juriste et Financière au 03 87 50 02 60 ou contact@adil57.fr

- En savoir plus,
- Voir si votre copropriété est immatriculée,
- Consulter les statistiques grand public

Rendez-vous sur le site www.registre-coproprietes.gouv.fr

Les affaires sociales

Forum emploi : de la proximité entre les demandeurs d'emploi et les recruteurs

La 3ème édition du Forum Emploi s'est déroulée au Cosec le 12 avril dernier en collaboration avec les équipes de Pôle Emploi d'Hagondange et de Metz Blida. 48 recruteurs se sont mobilisés pour venir à la rencontre des demandeurs d'emploi. Plus de 180 postes de travail, la majorité en CDD et CDI, étaient à pourvoir.

Cette action est un moment phare qui permet le rapprochement sans conteste de l'offre et de la demande. Les demandeurs d'emplois ont pu ainsi avoir un premier entretien ou ont fait la démarche de déposer leurs CV dans de nombreux domaines (restauration, aide à la personne, santé, social, logistique, vente et conseil, commerce, artisanat).

Fort de la réussite de cette action dans notre ville depuis 3 ans, Monsieur Martin, Préfet de la Moselle nous a fait l'honneur de sa présence en allant à la rencontre du public, des partenaires et des entreprises. A cette occasion, il a pu souligner la reprise de l'emploi dans plusieurs secteurs d'activité et l'intérêt de telles initiatives.

Pour rappel Point Emploi de Marange-Silvange, en Mairie : Madame Lionello : 03 87 34 61 92
Accueil et accompagnement dans les différentes étapes de votre recherche d'emploi. Mise à disposition d'outils pour faciliter vos recherches. Information sur la formation professionnelle, les concours, les dispositifs gérés par Pôle Emploi, les Contrats de travail aidés par l'Etat, l'alternance.

Permanences : Lundi 8h30 à 12h00, Mercredi 13h30 à 17h00, Jeudi 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, Vendredi 13h30 à 17h00.

Mission Locale du Pays Messin :

Au cœur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés.

La Mission Locale est un lieu privilégié d'écoute et de dialogue à destination des jeunes. Accompagnés par les professionnels, ils travaillent à la définition de leurs besoins, à la construction de leurs projets de vie dans le respect de la prise en charge globale.

- Par des entretiens individuels pour définir un projet socio-professionnel, construire un parcours de formation, aider à la recherche d'emploi (rédaction de CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens, ateliers de recherche de contrat, ciblage d'entreprises).
- Par un suivi continu jusqu'à l'autonomie du jeune.
- Par des animations : réunions d'information, ateliers ou forums sur les métiers, les formations, la santé, le logement, la mobilité…
- Par des visites d'entreprises et d'organismes de formation.
- Par la proposition de la « Garantie jeunes », dispositif alliant accompagnement renforcé, associé à une garantie de ressources.

Des solutions existent, n'hésitez pas à les mobiliser !!

Mission Locale du Pays Messin
Antenne de Talange :
3 rue Paul Eluard - 57525 TALANGE
Tél. : 03 87 51 95 15
Permanence sur rendez-vous
les jeudis matins en Mairie.
www.mlpm.fr

La boum des jeunes

Les jeunes scolarisés au collège « Les Gaudinettes », ainsi que ceux résidants à Marange Silvange et scolarisés dans un autre Collège, ont été invités à se retrouver pour fêter l'arrivée des vacances scolaires après une année de labeur.

Ainsi, plus de 300 jeunes se sont réunis vendredi 29 juin 2018 de 19 à 23 heures à la salle André Malraux.

Musique, danse, restauration offerte et bonne humeur ont permis une ambiance de fête sur le thème « FLUO ».

Les parents bénévoles se sont mobilisés pour assurer l'encadrement de la soirée.

Comme les années précédentes, les Reines et Rois de chaque section ont été élus par leurs pairs et mis à l'honneur.

Sourires et Loisirs : générosité et présence pour le grand âge

Sourire et Loisirs est une association au service des personnes âgées résidant en Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Forte de 12 bénévoles, l'association qui vient de fêter ses 5 ans d'existence, intervient dans 7 établissements de la région dont celui de l'hôpital de Marange-Silvange, afin d'apporter un mieux-être aux résidents en proposant des animations et des ateliers occupationnels.

Sourire et Loisirs souhaiterait élargir ses temps de présence pour répondre aux besoins constatés et proposer d'avantages de temps conviviaux aux résidents. C'est la raison pour laquelle elle « recrute » des bénévoles.

Aussi, si vous avez quelques heures de solidarité à offrir, si vous souhaitez apporter des « Sourires et Loisirs », merci de laisser vos coordonnées au CCAS 03 87 34 61 71

Par ailleurs, afin de maintenir et de développer ses activités, l'association aurait besoin de tout matériel permettant de faire des loisirs créatifs : feuilles de couleurs, papier cartonné coloré, crayons de couleurs, feutres lavables, ciseaux et perforatrices de décoration, raphia, scotch.

Une collecte est donc organisée par le CCAS et vous pouvez déposer vos dons éventuels jusque septembre 2018.

Merci à vous.

Une Rose Un Espoir

Pour la 13ème année, les bénévoles et les motards fédérés par le secteur de la vallée de l'Orne de l'association « une rose un espoir » ont sillonné nos contrées au cours du week-end du 28 et 29 avril 2018 pour la treizième opération locale au profit de la Ligue contre le cancer.

Grâce à la mobilisation de chacun, partenaires, motards et passagers, bénévoles de l'association et l'ensemble des habitants de la vallée de l'Orne, l'action menée pour l'année 2018 a remporté un franc succès.

La remise de chèque de la section locale de la vallée de l'Orne s'est déroulée dans notre ville le 2 juin dernier. La somme de 68 100 € a été versée à la Ligue contre le Cancer.

Pour rappel, les fonds récoltés par l'ensemble des secteurs participent au financement de la recherche et les nouveaux matériels pour nos hôpitaux, l'aide aux malades, le dépistage et la prévention.

Chapeau aux bénévoles, chapeau pour l'accueil que vous leur avez réservé lors de leur passage.

Les finances et le contrôle budgétaire

Bilan financier et orientations 2018

Synthèse financière

Section	Réalisations 2017	Reste à réaliser	Prévisions 2018
INVESTISSEMENT			
Dépenses	2 177 901 €	1 274 195 €	3 073 688 €
Recettes	3 181 896 €	20 441 €	3 745 373 €
Résultat	1 003 995 €	-1 256 754 €	671 685 €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	4 764 343 €	0 €	4 944 198 €
Recettes	5 639 273 €	0 €	4 944 198 €
Résultat	874 930 €	0 €	
TOTAL GÉNÉRAL			
Dépenses	6 942 244 €	1 274 195 €	8 017 886 €
Recettes	8 821 169 €	20 441 €	8 689 571 €
Résultat	1 878 925 €	-1 256 754 €	671 685 €

Soit un excédent global de 625 170 € pour 2017 (511 320 € en 2016)

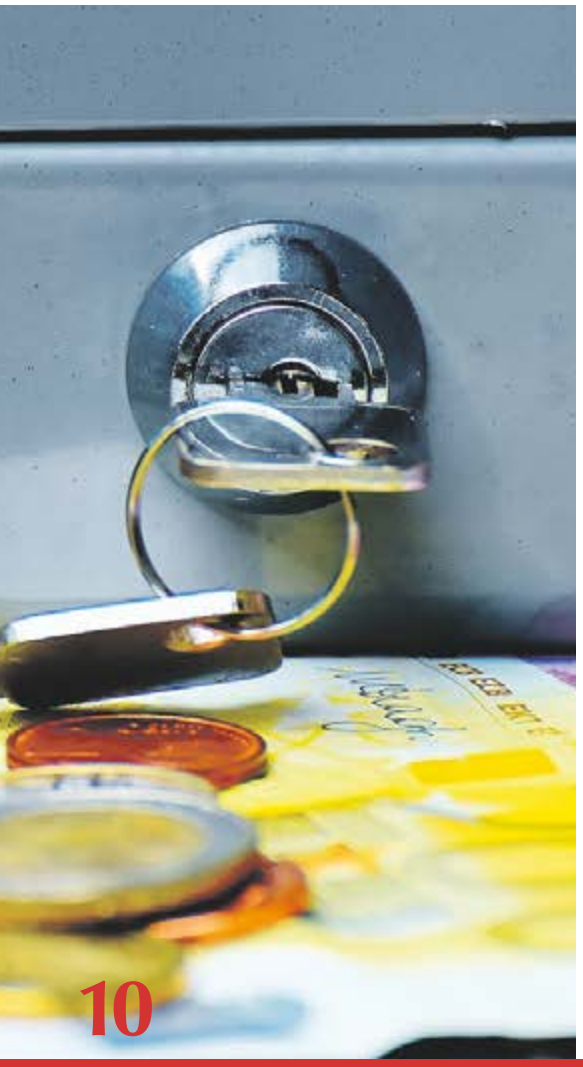

Répartition fonctionnelle des dépenses

(investissement et fonctionnement)

	2017	2016
LES ECOLES	695 002,88 €	650 229,83 €
LE PERISCOLAIRE	204 915,00 €	190 331,13 €
LES BATIMENTS COMMUNAUX (HORS ECOLES ET HORS SERVICES TECHNIQUES)	376 022,05 €	603 818,56 €
LES SERVICES TECHNIQUES (HORS ESPACES VERTS ET HORS VOIRIES)	1 565 415,18€	364 020,82 €
LES ESPACES VERTS ET ESPACES AMENAGES	356 406,33 €	633 973,92 €
LES VOIRIES	563 899,99 €	754 632,69 €
LES CIMETIERES	33 618,31 €	20 349,83 €
LA CULTURE	85 480,97 €	55 652,22 €
LE SOCIAL	291 954,13 €	262 602,34 €
LA CITOYENNETE	1 994,53 €	1 005,00 €
LES ACTIONS ET ACTIVITES MUNICIPALES	34 473,12 €	19 470,01 €
LES FETES ET CEREMONIES HORS COMMUNICATION	84 892,80 €	74 100,46 €
LA COMMUNICATION	85 287,64 €	36 217,56 €
LA SECURITE	196 789,74 €	195 576,12 €
LA JUSTICE	59 014,92 €	10 745,00 €
LES ASSOCIATIONS	303 942,00 €	505 544,00 €

Population

Notre population réelle (6 700 habitants en décembre 2017) n'est pas prise en compte pour le calcul des dotations versées par l'Etat lesquelles ont été établies pour 2017 sur la base du recensement 2014 avec 5 901 habitants. Ainsi le dynamisme démographique de notre commune n'est pas reconnu et nos finances en sont pénalisées. De plus, nos ratios financiers et plus particulièrement celui du « potentiel financier par habitant » sont impactés et portent conséquences.

Le revenu moyen par habitant a sensiblement évolué mais reste cependant inférieur à celui de la moyenne de la strate ;

Revenu moyen par habitant	2016	2017
Marange-Silvange (population INSEE)	12 911.88 €	13 436.75 €
Moyenne de la strate	14 280.22 €	14 389.08 €

Le revenu ainsi ramené à notre population réelle nous placerait en dessous de celui de la source INSEE.

La dette

L'encours de la dette est maitrisé. L'annuité est couverte par notre capacité d'autofinancement.

Remboursement dette par habitant 2017	Marange-Silvange	Montant par habitant pour la strate de référence		
		Moselle	Région	National
	70 €	133 €	94 €	96 €

Notre encours et notre annuité se maintiennent très inférieurs aux moyennes de la strate. Le niveau d'endettement prévu à fin mandat restera proche de celui de début de mandat. En 2017, l'annuité de la dette est en diminution de 6 % par rapport à 2014. Notre capacité à dégager au niveau de notre fonctionnement des ressources propres (223 994 € en 2017, 237 982 en 2016, 304 680 € en 2015) pour financer nos dépenses d'équipement, une fois la dette remboursée, montre notre rigueur vis à vis des deniers publics. Notre capacité à investir est ainsi satisfaisante, supérieure aux moyennes de la strate.

Dépenses directes d'équipement par habitant 2017	Marange-Silvange	Montant par habitant pour la strate de référence		
		Moselle	Région	National
	272 €	251 €	238 €	264 €

Les recettes

En 2017, nos recettes réelles de fonctionnement progressent de 2.23 % après une baisse de 3.88 % en 2016.

DGF	2014	2015	2016	2017	2017/2016
Part des recettes réelles de fonctionnement	4 732 115.08 €	5 180 753.10 €	4 979 908.66 €	5 090 935.07 €	2.23 %

Pour 2018, nos recettes de fonctionnement sont prévues globalement à la baisse notamment en raison de certaines recettes perçues en 2017 et non reconduites en 2018 comme par exemple le fonds de soutien aux activités périscolaires et la fin des aides de l'Etat pour les contrats aidés.

En 2017, La dotation de l'Etat (DGF dotation globale de fonctionnement) ne représente plus que 15.20 % des recettes réelles de fonctionnement de la commune.

DGF	2014	2015	2016	2017
Part des recettes réelles de fonctionnement	25.36 %	21.52 %	20.41 %	15.20 %

Nous avons enregistré depuis 2014 les effets de la baisse de la DGF avec une perte cumulée de recettes de 695 679 €. Pour 2017, la baisse est de 242 699 € soit une baisse de 23.87 % par rapport à 2016.

Le montant cumulé 2014-2017 de notre contribution au redressement national est de 252 481 €. Notre contribution à la résorption des déficits publics peut donc être estimée à près de 950 000 € depuis 2014.

La fiscalité

Pour 2017, la fiscalité directe a permis une recette de 1 916 038 €, soit 37.89 % des recettes réelles de fonctionnement. La CFE intégrée dans les montants de la fiscalité directe jusqu'en 2016 explique une régression de 6.08 % des montants 2017 par rapport à 2016.

Fiscalité directe (taxes habitation et foncières) (CFE jusqu'en 2016)				
Part recettes réelles de fonctionnement	2014	2015	2016	2017
	40.67 %	40.19 %	40.97 %	37.89 %

En 2017, dans le cadre de la mise en place de la FPU (fiscalité professionnelle unique), les recettes de CFE ont été transférées à la communauté de communes qui en contrepartie nous verse une attribution de compensation. Si en 2017, la CFE avait été maintenue dans les recettes communales, l'évolution de la fiscalité directe aurait été de 3.25 % et aurait représentée 41.38 % de nos recettes réelles de fonctionnement.

En 2017, le produit de la taxe d'habitation a évolué de 2.30 % contre 9.53 % en 2016 alors que l'évolution a été plus sensible de 0.10 % pour les bases contre 8.55 % en 2016.

Le nombre de logement taxé n'a cessé d'évoluer depuis 2014 :

Taxe habitation	2014	2015	2016	2017
Nombre Logements taxés	2 250	2 294	2 373	2 406

En 2017 le produit de la taxe sur le foncier bâti et les bases ont évolué respectivement de 2.15 % et de 2.13 %. Le produit et les bases du foncier non bâti ont quant à eux régressé de 5 %.

Cette année encore, nous n'augmenterons pas le taux de nos taxes communales, qui sont depuis plusieurs années parmi les moins élevées pour les villes de même catégorie situées dans notre secteur.

Les taux moyens nationaux augmentent chaque année :

	Moyenne Nationale				Evolution 2014/2017
	2014	2015	2016	2017	
Taxe d'Habitation	23.95 %	24.19 %	24.38 %	24.47 %	+ 2.17 %
Taxe sur le Foncier Bâti	20.20 %	20.52 %	20.85 %	21.00%	+ 3.96 %
Taxe sur le Foncier non Bâti	48.53 %	49.15 %	49.31 %	49.46%	+ 1.92 %

Le taux moyen pondéré des 13 communes de la communauté de communes CCPOM était pour la taxe habitation de 20.08 % en 2016, de 19.85 % en 2015 et de 19.01 % en 2014 et pour le foncier bâti de 15.98 % en 2016, 15.81 % en 2015 et 13.74 % en 2014.

Pour 2018, avec la réforme de la taxe d'habitation, une part de nos recettes fiscales sera transformée en un versement compensatoire de la part de l'Etat. La compensation est annoncée totale et la commune ne devrait pas subir de perte de recettes.

Pour 2018 et conformément à notre décision depuis qu'elle existe, **nous n'appliquerons pas la taxe sur l'électricité** qui pèserait lourdement et directement sur tous les ménages. Nous avons fait le choix de nous priver de cette recette, son taux a donc encore été voté à ZERO en 2018.

Depuis 2017, avec la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) par la CCPOM Communauté de Communes Pays Orne Moselle dans le cadre d'un pacte financier, les communes du territoire ne perçoivent plus le produit de la fiscalité des entreprises. En contrepartie la CCPOM verse à la commune une attribution de compensation corrigée du montant des charges transférées. En 2017, notre attribution de compensation s'est élevée à 603 554 € tenant compte du transfert de compétence et des charges relatives à l'accueil des gens du voyage. Le montant prévisionnel pour 2018 est de 534 426 € tenant compte des charges transférées « emploi » et « eaux pluviales ».

Ressources fiscales par habitant 2017	Marange-Silvange	Montant par habitant pour la strate de référence		
		Moselle	Région	National
	480 €	512 €	588 €	743 €

Pour 2018 et pour la 13ème année consécutive, les taux des taxes locales seront maintenus à Marange Silvange à :

Niveau de la pression fiscale locale 2017 relativement à la capacité contributive des contribuables (Impôts des ménages perçus par la commune et la communauté de communes CCPOM)

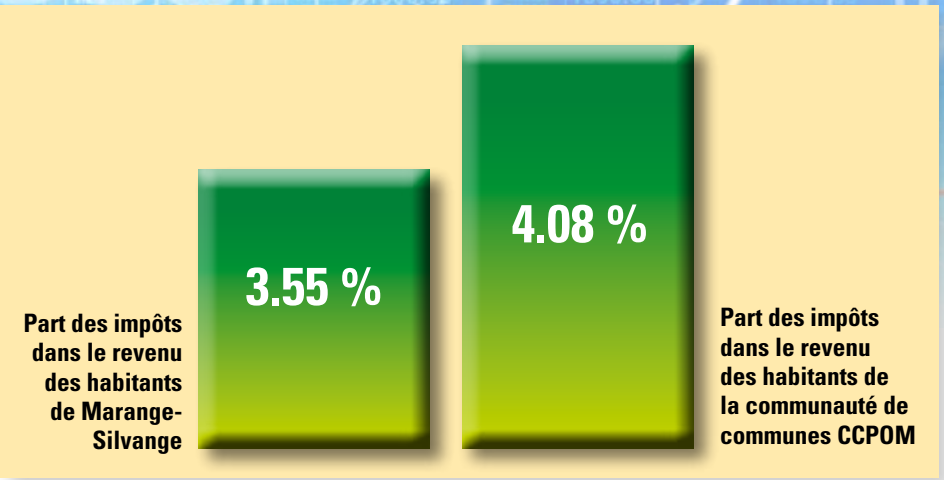

Les dépenses

En 2017, nous enregistrons une augmentation de 4.25 % de nos dépenses réelles de fonctionnement après une augmentation de 2.20 % en 2016 et 4.94 % en 2015.

Dépenses réelles de fonctionnement	2014	2015	2016	2017	2017/2018
	4 014 319.82 €	4 212 528.63 €	4 305 269.88 €	4 488 138.31 €	4.25 %

Elles évoluent entre 2014 et fin 2017 de 11.80 %. Ramenées à la population INSEE, nos dépenses demeurent cependant en dessous de la moyenne de la strate de plus de 25 %. On peut considérer, au regard de l'évolution réelle de notre population, que le ratio serait fortement inférieur. Ainsi en 2017, au regard de notre population réelle (6 700 habitants) et de nos dépenses réelles de fonctionnement, le montant dépensé par habitant est inférieur à celui de 2014, soit 670 € par habitant. Il est inférieur à la moyenne nationale 953 €, à la moyenne départementale 918 € (strate de référence).

La part essentielle des dépenses de fonctionnement 2017 sont les charges de personnel qui représentent 53.82 %. Pour 2018, nous prévoyons une diminution de 2.7 % de ces charges avec la fin des contrats aidés dont les aides de l'Etat sont supprimées. Les charges de travail de ces emplois (8 contrats concernés) nécessitent un redéploiement et une nouvelle répartition des tâches. Une nouvelle organisation associée à une externalisation de certains services comme le balayage des voiries et le nettoyage de la mairie sont mis en place en 2018.

Charges de personnel par habitant 2017	Marange-Silvange	Montant par habitant pour la strate de référence		
		Moselle	Région	National
	346 €	433 €	416 €	525 €

Grâce à notre rigueur de gestion, nous enregistrons en 2017 une diminution des charges générales alors que nous assumons des charges supplémentaires depuis 2015 avec, *par exemple, une nouvelle classe à l'école La Rousse en 2015 , une nouvelle classe de maternelle à Félix Midy en 2016, une nouvelle classe élémentaire à Félix Midy en 2017, une augmentation des transports scolaires, une augmentation des charges du service périscolaire, le coût de fonctionnement d'une nouvelle structure (La Ruche), un élargissement des animations et des actions.*

LES ÉCOLES COMMUNALES

En 2017, les dépenses pour les écoles maternelles et élémentaires ont augmenté de 5.64 % par rapport à 2016. Celles des transports ont augmenté quant à elles de 11.26 %. Les effectifs scolaires au 1er janvier sont de 261 élèves en maternelle et 389 élèves en élémentaire, soit un total de 650 enfants. La prévision pour la rentrée 2018/2019 confirme l'évolution puisque ce seraient 270 élèves en maternelle et 385 en élémentaire soit une évaluation de 655 enfants.

Ecoles élementaires et maternelles	Année scolaire 2014/2015	Année scolaire 2015/2016	Année scolaire 2016/2017	Année scolaire 2017/2018
Nombre d'enfants	559	597	626	650

Pour 2018, les montants des crédits scolaires et les dotations pour les sorties scolaires sont maintenus à l'identique soit respectivement

- 60 € et 14.50 € par enfant en maternelle,
- 60 € et 12.50 € par enfant en élémentaire.

LES PARTICIPATIONS

Notre contribution au service incendie du département de la Moselle SDIS est, pour la 3ème année consécutive, maintenue à un peu moins de 106 000 €. Elle représente toutefois 2.36 % de nos dépenses réelles. Rappelons que cette contribution avait augmenté jusqu'en 2015 de 13.37 % en 10 ans.

En 2017, notre participation au financement des organismes de regroupement de communes a fortement régressé du fait des transferts de compétences à la communauté de commune. Pour 2018, notre contribution au seul organisme intercommunal restant en participation directe, à savoir le SMIVU fourrière du joli bois, sera sensiblement identique (6 373 € en 2017).

Pour 2018, le budget global des subventions sera en diminution du fait de la dissolution annoncée de l'association des Mâts de Cocagnes. Cette structure a été mise en place en 2000 pour permettre à des contributions privées de participer à son financement notamment au travers des annonceurs publicitaires sur des manifestations telles que la fête de la vigne. La structure ne fonctionne plus, l'idée de ce genre de fête ayant été reprise par de trop nombreuses communes. Néanmoins, notre volonté est de continuer à organiser la fête de la vigne mais autrement en lui redonnant un cachet particulier. Ainsi, cette manifestation impose aujourd'hui que l'on développe un concept nouveau. Elle ne sera donc pas organisée en 2018 mais sera programmée dans une version nouvelle avec pour objectif d'organiser une superbe fête de la vigne en 2019.

Les subventions aux associations représentent 8.21 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2017 contre 8.92 % en 2016.

Globalement, les charges de gestion courante 2018 sont en diminution malgré la charge élevée du cout du service périscolaire et une augmentation de 20 % de la subvention au CCAS Centre Communal d'Action Sociale.

LE SERVICE PÉRISCOLAIRE

Le coût pour notre commune ne cesse d'augmenter. En 2017, la dépense pour ce service représente 3.87 % de nos dépenses réelles de fonctionnement mais surtout, elle a progressé de 35.93 % par rapport à 2016. Depuis la rentrée de septembre 2017, les tarifs ont été augmentés afin de compenser la charge communale dont l'évolution s'avère trop importante. Trois tranches supplémentaires (seuil de revenus des familles) ont été introduites afin de moduler équitablement les modifications de tarifs. Par ailleurs, les tarifs pour les familles extérieures à la commune ont été revus à la hausse.

	2014	2015	2016	2017
Nombre enfants	92	100	129	140
Cout service (prestation PEP57)	81 646 €	90 471 €	127 715 €	173 605 €
Part des dépenses réelles	2.03 %	2.15 %	2.97 %	3.87 %

Pour 2018, le montant prévisionnel sera inférieur au montant 2017 du fait d'une révision des charges d'organisation du service. Se rajoute le coût du transport périscolaire qui en 2017 est de 31 310 € alors qu'il été de 16 726 € en 2016.

Les principaux chantiers 2018

LE NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Les travaux de réhabilitation des bâtiments de Ternel se sont achevés en mars dernier permettant aux services techniques de la ville de quitter les ateliers vétustes de la rue de la république. Le service de portage de repas à domicile du CCAS s'installe également dans ces nouveaux locaux.

	Autorisation de programme votée	Restes à réaliser Prévisions budget 2018
Centre Technique Municipal	2 100 000 €	565 400 €

L'inauguration du Centre Technique Municipal a eu lieu le 22 juin et à cette occasion une opération « portes ouvertes » a été organisée pour tous.

REQUALIFICATION DU QUARTIER DE TERNEL

Les travaux ont commencé en 2017 avec notamment la démolition du « pont » et se poursuivent conformément au calendrier des marchés de travaux. La régie d'électricité nous apportera un soutien financier de 20 000 € au titre des travaux des réseaux.

	Autorisation de programme votée	Prévisions budget 2018
Requalification du quartier de Ternel et réhabilitation du socio	1 500 000 €	870 760 €

Le montant de l'autorisation de programme de 1 500 000 € englobe non seulement les travaux de requalification du quartier mais également les travaux de **réhabilitation du socio de Ternel** avec mise aux normes accessibilité et aménagement d'un parking dont le montant est estimé à 543 260 € HT. Ce projet fait l'objet dès le début de l'année d'un positionnement pour obtenir des subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

LOTISSEMENT « LE CLOS DU RUCHER »

Les études ont été réalisées en 2017 et le projet intègre la démolition du bâtiment du Rucher et la démolition des ateliers municipaux pour permettre les travaux VRD réseaux et la commercialisation des terrains à bâtir.

Le projet de création d'un lotissement communal avec une gestion de la commercialisation du foncier permettra une recette significative pour la commune. La surface à la vente est évaluée à 12 882 m^2, soit 20 ou 22 parcelles.

SEILLE ANDENNE - TRANCHE 3

Le projet « rond point de l'Hôpital » avait fait l'objet d'une ouverture d'autorisation de programme de 600 000 € en 2016. En 2018, l'opération est élargie pour intégrer l'aménagement de la rue de la barge et le montant de l'autorisation de programme est porté à 1 600 000 €.

	Autorisation de programme votée	Prévisions budget 2018
Seille Andenne – Tranche 3	1 600 000 €	508 614 €

La requalification de la rue de la barge avec l'élargissement de la route, la création de trottoirs, le tubage des fossés, l'évacuation des eaux et l'enfouissement des réseaux est évaluée à 825 180 € HT hors études et celui de l'aménagement du giratoire de l'Hôpital à 450 000 € HT. Cette opération fait l'objet dès le début de l'année d'une demande de subvention auprès du Département. Par ailleurs, les négociations avec l'Hôpital sont toujours en cours afin d'évaluer le montant de sa participation pour la réalisation du giratoire.

CRÉATION D'UN PARKING AUX KÉNINS

Après la requalification des chemins de dessertes internes du lotissement des Kénins réalisée en 2017 par les services techniques de la commune, nous réaliserons en 2018 la placette et le parking attendu à l'entrée du quartier dont le montant des travaux est évalué à 93 666 € HT.

Par ailleurs, d'autres parking sont attendus. L'aménagement d'un parking dit Toutoute, côté Narpange est actuellement à l'étude pour répondre au mieux aux besoins des habitants du quartier. Il en est de même pour le parking de la salle André Malraux et des écoles Félix Midy qui est à reconfigurer pour permettre la pose et dépose des enfants en toute sécurité. Les études seront réalisées en 2018.

CANTINE SCOLAIRE

Le projet est en négociation avec les services du département.

Un montant de 25 000 € a été inscrit au budget 2018 en attendant de pouvoir évaluer la part que devra supporter la commune.

VOIE VERTE ET PIÉTONNE

La voie verte annoncée lors de nos précédentes orientations budgétaires devrait se faire par l'intercommunalité. Il s'agira d'une liaison entre la Barge et la voie verte Charles le Téméraire, au fil bleu de l'orne. Cette voie verte et piétonne prendra le chemin de Pierrevillers d'une part, le chemin des acacias d'autre part. Ainsi la connexion au réseau des voies vertes des Thermes se fera par un maillage programmé dans le cadre de « Destination Amnéville ».

BASSIN DU BOIS DE COULANGE

Les études du bassin versant du ruisseau de la Barche sont finalement financées par les intercommunalités de la CCPOM et de la CC Rives de Moselle. Cette étude sera remise pour fin octobre 2018.

AGRANDISSEMENT ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DU COSEC

S'agissant du projet d'agrandissement et de mise en accessibilité du COSEC, nous sommes toujours dans la réflexion au regard des contraintes, des normes imposées notamment concernant l'installation d'un ascenseur extérieur. La mise en œuvre selon un phasage est préconisée et se fera en association avec le club de Basket.

OPÉRATION « MA VILLE AU PROPRE »

A l'instar des années précédentes, des enveloppes sont affectées pour l'entretien de l'éclairage public et l'entretien des voiries dont la longueur est passé de 17 260 m. en 2016 à 20 087 m. en 2017 avec l'intégration des nouvelles rues dans le domaine public de la commune.

A partir de 2018, une opération « ma Ville au Propre » est engagée avec un budget de 35 000 € et se réalise quartier par quartier selon un programme défini. Deux quartiers de Silvange ont déjà été visités par les élus depuis le vote du budget. La mise au propre concerne en particulier le marquage au sol, le mobilier urbain, la signalétique. Cette opération se poursuivra sur plusieurs années afin de permettre une mise au propre de l'ensemble des quartiers de notre ville.

SACRISTIE DE L'ÉGLISE SAINT CLÉMENT

Le montant a été réinscrit au budget 2018 et la réalisation des travaux est programmée malgré l'absence de subvention dont l'attente a retardé le commencement des travaux.

POST INNONDATIONS

Un budget est reconduit en 2018.

RÉVISION DU PLU PLAN LOCAL D'URBANISME

Il est achevé et sera présenté au vote en 2018.

TRAVAUX EN RÉGIE

Plusieurs chantiers de qualité ont été réalisés en 2017 par les agents municipaux des services techniques comme par exemple la création d'une nouvelle classe élémentaire à l'école Félix Midy pour 9 380 € et la reprise des sentiers du lotissement des Kénins pour 32 985 €.

Pour 2018, sont réinscrits les projets qui n'ont pu être réalisés sur l'année 2017, à savoir :

- La remise en état des chemins forestiers pour 14 900 €.
- Les travaux d'aménagement du terrain football et du club house pour 31 700 €.
- Les travaux d'embellissement du vieux village (ruelle du Tribunal, sentier des maréchaux et ruelle place sur Heuil) pour 30 000 €.

Les principales actions 2018

CRÉATION D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE À LA RUCHE

En compensation à la baisse des plages d'ouverture de la poste de Marange, Monsieur le Maire a obtenu l'installation d'une agence postale à la Ruche à compter de juillet.

Ainsi le doublement des points de contact permettra de répondre aux besoins de notre population et surtout garantir la pérennité de la proximité des services publics sur le territoire de notre commune.

L'agence postale offrira les prestations courantes : produits et services postaux, services financiers et prestations associées, produits tiers (téléphonie, produits et services partenaires) et sera assurée par un agent communal. Concomitamment le site de la Ruche devient une mairie annexe pour un certain nombre de service (carte de bus, balladeur, etc…).

ANIMATIONS À LA RUCHE

Au-delà des activités proposées par les associations locales qui évoluent à la Ruche, la commune a commencé en 2016 à mettre en place de nouvelles activités comme la Zumba Kid et l'Ikebana. Afin de répondre aux attentes, l'offre a été élargie en 2017 notamment avec l'atelier HIP HOP et les stages de danse (salsa, bachata, valse, tango, cha cha, rock, paso doble). D'autres animations viendront compléter l'offre 2018 avec notamment un club photo, un atelier théâtre et un club comédies musicales.

Les dépenses occasionnées pour ces activités sont compensées par les cotisations perçues par les fréquentations.

ACTIONS POUR LES JEUNES

- L'opération « arbre des naissances » a été renouvelée cet été en l'honneur des 72 enfants nés en 2017 avec la plantation d'un arbre et l'installation d'une structure portant autant d'anneaux gravés du prénom et de la date de naissance de chacun des enfants nés l'année précédente.
- L'opération « coup de pouce » qui permet d'aider et d'accompagner financièrement les jeunes de la commune de 14 à 20 ans dans la construction et la réalisation d'un projet se poursuit.

  Ils sont 310 jeunes concernés en 2018.

  Le coût cumulé (2015 à 2018) représente 85 100 € pour le budget du CCAS.

  Aussi la subvention communale à verser au CCAS au titre de 2018 est portée à 120 000 € contre 100 000 € en 2017.
- L'opération « Eté des Jeunes » est programmé en 2018 pour sa 9ème édition avec de nouvelles activités de sports et de loisirs proposées aux enfants et ados et donc un budget en augmentation. 13 associations se sont impliqués en 2017 dans l'organisation aux cotés de la commune qui a pu offrir aux jeunes un planning de 57 activités.
- L'opération « sportifs méritants » met à l'honneur, chaque année, des jeunes sportifs généralement issus des clubs de sports de la commune, au regard de leur engagement, de leur résultat ou de leur comportement. A ce titre ils sont récompensés par le trophée des sportifs méritants. Le budget reste stable depuis plusieurs années.

Les Nouvelles Activités Périscolaires mises en place par la commune en 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, n'ont pas été renouvelées à la rentrée scolaire 2017/2018 du fait pour notre commune d'avoir choisi une organisation du temps scolaire sur quatre jours. Aussi le bénéfice du fonds de soutien aux activités périscolaires n'a pas été maintenu pour notre commune mais nous avons néanmoins mis en place l'organisation de l'accueil des enfants le mercredi.

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Au-delà de la mise à disposition de locaux fonctionnels et adaptés à leurs activités, le montant total des subventions versées aux associations locales en 2017 a progressé de 2.30 % par rapport à 2016.

	Soutien aux associations locales	Dont financements directs	Dont financements indirects
2017	282 764 €	153 876 €	128 888 € Hors travaux d'investissement s'élevant à 21 178 €
2016	339 344 €	150 415 €	188 929 € hors travaux d'investissement s'élevant à 166 200 €
2015	272 722 €	143 530 €	192 € hors travaux d'investissement s'élevant à 1 240 686 €

Pour 2018, le soutien aux associations locales sera maintenu. Désormais, est mise en place une politique pour favoriser l'implication des associations dans la vie locale. Le montant des subventions sera conditionné à l'investissement de l'association dans la vie locale. A cet effet, un contrat de projet associatif est étudié et sera proposé aux associations.

L'ACTION CULTURELLE

Pour 2018, des expositions peintures, des expositions photos, des pièces de théâtres et d'autres innovations sont à nouveau programmées.

Parallèlement, le nouveau programme d'animation culturelle initié par la bibliothèque municipale en 2017 a remporté un vif succès avec une fréquentation annuelle de 1 298 personnes (315 adultes et 983 enfants) soit une augmentation de près de 50 % par rapport à la fréquentation de 2016. Les animations telles « l'heure du conte » destinées au 3 – 5 ans, les ateliers thématiques et innovants sur des temps forts, le programme des ateliers, spectacles et jeu de pistes dans le cadre de Noëls en Moselle, sont venus compléter les habituelles « insolivres » et « Lire en fête ». Cette dynamique est poursuivie en 2018.

Le fonctionnement de la bibliothèque municipale représente en 2017 une dépense de 65 000 €. Le nombre des acquisitions sur l'année a été de 63 livres adultes et 84 livres jeunesse et les emprunts (livres, dvd, audio et périodiques) dans le cadre d'une convention avec le département ont été de 2162. La fréquentation de la bibliothèque a progressé avec 451 inscriptions (dont 171 enfants) en 2017 après une stabilité d'environ 300 inscriptions (dont environ 140 enfants) par an depuis 2014.

Pour la 4ème année, notre commune s'implique dans « la semaine de l'Europe » en proposant un programme enrichi. Après la Pologne en 2015, l'Irlande en 2016, le Danemark en 2017, c'est l'Espagne qui a été mis à l'honneur en mai dernier.

Initié pour la première fois en septembre dernier, « L'été des photographes » sera reprogrammé en 2018 sur le thème « couleur ». L'originalité de cette opération réside dans le fait qu'il s'agit d'une exposition de plein air dispersée sur des lieux stratégiques de la commune, visible 24 h sur 24 et géolocalisable grâce à l'application de la Ville.

De plus, a été initié en juin dernier l'organisation d'un symposium de sculpture et un concert classique en plein air est en projet.

LES FESTIVITÉS

La fête de la vigne, absente en 2016 en raison de l'organisation de la fête des vins dans notre commune, a fait son retour en 2017 via les Mats de Cocagnes. Une réflexion est en cours quant au format de cette fête fortement concurrencée et dont l'organisation doit être reconsidérée. L'année 2018 sera consacrée à préparer une nouvelle et grande fête de la vigne pour 2019.

Les festivités « En attendant Noël » organisées pour la troisième année font dorénavant parties du calendrier des manifestations phares de la commune. Pour 2018, ces festivités seront développées avec l'organisation d'une parade de Noël. Certains points, comme le feu d'artifice et le concert de Noël seront retravaillés.

Même si la baisse des recettes produit des effets pénalisants sur les budgets des collectivités locales, il faudra à l'instar des années précédentes poursuivre nos efforts de rigueur et de contrôle de notre gestion. Notre décision depuis 13 ans de ne pas augmenter les taux des impôts démontre notre capacité à gérer avec rigueur les deniers publics tout en maintenant l'offre de service et en assumant l'évolution de notre commune.

Encore une année de grands chantiers qui confirme le dynamisme de notre petite commune et son attractivité sur le territoire.

Une petite commune où il fait toujours bon vivre....

L'action culturelle et la démocratie participative

Exposition peinture

Comme chaque année au mois d'avril, a eu lieu le vernissage de notre Club de peinture.

Comme tous les ans, les élèves se sont surpassés et ont affiché de magnifiques toiles dont ils peuvent être fiers.

Nombreux étaient les visiteurs et amateurs venus soutenir nos artistes. Après quelques allocutions du président, de la présidente de la CLCV et monsieur le Maire, un vin d'honneur était servi aux personnes présentes, qui ont pu ainsi échanger leurs points de vue et discuter avec les peintres.

Théâtre

Le samedi 31 mars 2018 la compagnie théâtrale NOGARA était présente salle André Malraux pour nous représenter leur nouvelle pièce « Entre prises de têtes ».

Celle-ci aborde avec humour le monde de l'entreprise comme nous pouvons l'imaginer. ... Le public venu en nombre a pu apprécier cette comédie tonique, où certains auront pu avoir un sentiment de déjà vu dans leur propre entreprise. ... Il y aura sûrement de quoi raconter devant la machine à café !!!

Fête des voisins

Rendez-vous désormais incontournable, la fête des voisins anime tout le mois de mai une vingtaine de quartiers de notre ville.

A chacun d'inventer sa fête des voisins !

Depuis quatre ans, 20 quartiers de Marange-Silvange-Ternel se mobilisent chaque année pour célébrer la fête et la vie de leur quartier autour des voisins. Les rencontres entre voisins peuvent prendre la forme d'initiatives variées : repas, pique-nique, cocktail dînatoire, goûter...

La fête des voisins est l'occasion de partager et de profiter des talents de voisinage. Les tablées rassemblent 12 à 50 personnes, celles de plus grande envergure peuvent monter jusqu'à 70 personnes.

Tous sont venus en nombre récupérer leur kit de festivité mercredi 23 mai en mairie.

À sa manière, avec son style, il suffit de se lancer : prendre date, inviter ses voisins, mobiliser les talents de chacun (cuisine, chansons, musiques, décoration) pour passer un bon moment et inventer une ville à vivre ensemble !!!!

20 ans déjà et un déménagement pour un commerçant fidèle à notre ville !

Monsieur Di Stefano est commerçant sur notre commune depuis mars 1998, cela fait plus de 20 ans de fidélité ! Buraliste installé jusqu'à présent rue des pionniers, il vient de déménager au 11 rue des Alouettes sur la zone de Jailly (visible depuis la RN52).

Son choix a été motivé par une meilleure visibilité, un accès plus simple, des locaux modernes et plus spacieux pour le plus grand confort de tous.

Au-delà des articles de tabacs, vous y trouverez des cigarettes électroniques et accessoires pour fumeurs, la presse, le loto, des piles, de la confiserie et des boissons ; des cartes postales et cartes bancaires pré-payées, des timbres, timbres fiscaux et amendes, des cartes téléphoniques… et il fait aussi dépôt de pains pour la boulangerie Gilson… sans oublier, que ce commerce est également un point relais pick up.

Le développement économique et le commerce

Ce commerce est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 12h15 et de 14h à 19h, et le samedi de 7h30 à 12h15 et de 14h à 19h.

Même pendant leurs vacances, ce tabac reste ouvert avec quelques fois des horaires aménagés, pour servir au mieux ses clients.

Nous le remercions pour sa fidélité et lui souhaitons encore de belles, longues années en tant que commerçant sur notre ville.

Une proximité postale améliorée

Avec Internet, nous pouvons commander un carnet de timbres en ligne, expédier un colis de chez soi ou encore consulter ses comptes bancaires via une application sur smartphone, etc…

De par ces nouvelles us et coutumes, La Poste doit faire face à une baisse de fréquentation des bureaux de poste. En France, passage de 3 millions de clients/jours à 1,5 millions de clients/jours fréquentant les BP. Au BP de Marange Silvange, de 131 clients / jours en 2013 à 93 clients/J en 2017.

Ces éléments font que la Poste a adapté ses horaires du BP de Marange Silvange passant de 30H30 à 23H semaine depuis le 2 janvier 2018.

Soucieuse de maintenir un bon niveau de proximité Postale pour ses habitants, la municipalité a négocié avec La Poste. Suite à plusieurs réunions, la proposition de La Poste est la création de toute pièce d'un nouveau point de contact postal sur le secteur de Silvange afin de proposer d'avantage de services à la population sur des plages horaires élargies. Avec la création d'une agence communale à Marange Silvange, nous augmentons l'accessibilité des produits et services de La Poste au sein de la commune qui est étalée sur 6 km.

De plus avec cette Agence communale, qui sera tenue par un agent communal avec des horaires définis par le Maire (avec une aide financière de La Poste), nous allons mutualiser des services de la Mairie avec ceux de La Poste, pour avoir un meilleur accès à l'essentiel des services de la Mairie et des opérations courantes de La Poste.

Ce type de partenariats bénéficient d'un taux de satisfaction très élevé : 93 % des clients sont satisfaits de leur point de contact et 95 % des élus sont satisfaits de leur agence communale. C'est une enquête TNS Sofres réalisée en mars 2016, organisme externe à LP.

Notre ambition est bien de travailler avec La Poste sur le maintien de la présence postale au sein de notre commune en tenant compte des nouveaux modes de consommations des habitants de la commune et du besoin de la proximité postale pour nos habitants.

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

La taxe locale sur la publicité extérieure a été instituée par l'article 171 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, elle frappe les supports publicitaires fixes (les dispositifs publicitaires ; les enseignes ; les préenseignes) visiblent de toutes voies ouvertes à la circulation publique à l'exception de celles situées à l'intérieur d'un local.

Elle est assise sur la surface exploitée hors encadrement des supports, de la surface et du type, les tarifs dépendent de la nature des supports publicitaires, de leur surface.

Afin de ne pas « charger » davantage nos commerçants et entrepreneurs, la municipalité reste sur sa décision de ne pas recouvrir cette taxe pour nos entreprises et commerçants et confirme l'exonération sur le ban communal.

L'éducation et la jeunesse

Bilan des CMJ 2016-2018 :

Sortie de fin de bilan à Paris : le 12 Juin, à l'Assemblée Nationale et l'Arc de Triomphe, en collaboration avec le Souvenir Français.

- **Opérations « Brioche de l'amitié »** en Octobre
- **Collectes pour les restos du cœur :**
  - Mi-Mars : Participation à la collecte des restos du cœur à l'hypermarché d'Auchan. Un moment fort de solidarité où les jeunes ont pu mesurer la générosité des personnes.
  - Après avoir élaboré le flyer, les jeunes ont organisé la collecte pour les restos du cœur dans les établissements scolaires.
- **Participation au goûter des séniors :** lors de la remise des colis de Noël.
- **Rencontre avec d'autres jeunes élus :** les CMJ de la Moselle, les CLJ de Cattenom, les CDJ de la Moselle.
- **Participation aux manifestations de la commune :** Fête de la Vigne, Semaine de l'Europe, été des jeunes.
- **Participation aux cérémonies patriotiques :** les 8 Mai, 23 Septembre et 11 Novembre.
- **Participation à la remise des récompenses au Tournoi de 100% foot organisé par le Club Ado** en Juin.
- **Participation au projet de l'affiche « anti-crottes » :** en 2017.
- **Participation à l'élaboration du logo des CMJ de Marange-Silvange**
- **Elections du Maire et ses 4 adjoints :** samedi 2 septembre 2017.
- **Organisation de la boum des CM1 et CM2 :** vendredi 9 Mars 2018.
- **Projet en cours :** Les cabanes à livres.
- **Aide aux élections des nouveaux CMJ**
- **Sortie de fin de bilan à Paris :** Le 12 Juin, à l'Assemblée Nationale et l'Arc de Triomphe, en collaboration avec le Souvenir Français.

Elections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Nous avons accueilli les nouveaux élus le samedi 30 Juin 2018 en Mairie :

- Ecole élémentaire Félix Midy : Lucas MARCINEK, Kylian MOULIF, Maxim DE LIMA, Clémence LUCAS, Victoria LESUEUR
- Ecole élémentaire La Rousse : Robin GILSON, Emilie VALENTE, Mathis ALONZI, Arthur STEINBRUNN et Tom HAMANT

Ils rejoignent l'équipe élue en 2016 et qui désire continuer :
Lucas CARRILLO, Lucile JULLIERE, Noémie KASPRZAK, Théo MARINGER, Camille MAZZARO, Juliette PILARD, Titia POOS, Jules VERGNEAUX, Margaux VOLLMER et Batiste WEINZOEPLEN.

Mais les candidats non élus, seront invités et pourront participer à certaines réunions s'ils le désirent :
ALIU Qlirim, BENATIG Naëlle, BOUZENDORFFER Samuel, DAHLKE Charlie, FOGLE Mathilde, IDILI Alessia, LOZANO Anita, LUZZA Clélie, NICOLAS Zoé, PETIT Camil, POOS Léane, RAHMANI Jassim, SFERRAZZA Léandro.

Notre prochain Conseil Municipal des Jeunes consistera à installer les nouveaux Conseillers, le samedi 8 septembre à 10 h en Mairie, et où l'ensemble des CMJ seront invités à signer la charte de fonctionnement et la charte de l'élu, ainsi que leurs parents. Tout citoyen de la ville est invité à venir voir ce premier Conseil Municipal des Jeunes.

Elections

Le souvenir Français

Le 12 juin 2018 a eu lieu un voyage à Paris, organisé en partenariat avec l'école élémentaire La Rousse, le Conseil Municipal des Jeunes et le souvenir Français de Marange Silvange. A l'invitation de notre député M. Belkhir BELHADDAD, les élèves de CM2 de Mme Hamant, Mme Spanier et le Conseil Municipal des Jeunes, le souvenir Français de Marange Silvange ainsi que de jeunes portes drapeau accompagnés de M. Evesque, délégué général adjoint du SF ont pu visiter l'Assemblée Nationale.

Tout ce petit monde s'est ensuite dirigé vers l'Arc de Triomphe où avec beaucoup d'émotion ont découvert la tombe du soldat inconnu. Cette visite venant juste après avoir été destinataires d'une conférence sur la bataille de Verdun et ils ont pu repartir avec une image grandeur nature de ce lieu symbolique chargé de notre Histoire.

Le club ado en pleine expansion

LES ACTIVITÉS :

Tous les mercredis de 14h à 17h : Slam, slime et alimentation de la page Facebook de « Coup de Pousse Marange-Silvange »

Tous les vendredis de 17h45 à 20h : Comédie musicale

Centres aérés :

- Octobre : Stage multisport
- Février : Stage Graff sur casquettes
- Avril : Séjour multisports à Xonrupt
- Juillet : Participation à l'été des jeunes

FRÉQUENTATION :

Depuis une année d'expérience avec Latifa MOKKEDEM, les ados sont passés de 4 participants à une vingtaine.

Si vous avez entre 11 et 17 ans, et que cela vous intéresse, n'hésitez pas à les rejoindre !

Renseignements auprès du périscolaire aux heures d'ouverture, ou lors des séances du club ado, à La Ruche.

L'été des jeunes 2018

DATES :

du 9 juillet au 10 août 2018

INFOS GÉNÉRALES :

La Municipalité de Marange-Silvange en partenariat avec les associations locales et le Conseil Départemental de la Moselle a décidé pour la 9ème année consécutive de proposer aux jeunes d'âge scolaire (7-17 ans) diverses animations tant sur le ban de la commune qu'à l'extérieur.

Ces animations ont pour but d'agir POUR, PAR et AVEC les jeunes. Elles donneront aux jeunes l'occasion de se rencontrer, d'apprendre à se connaître, à se respecter et s'engager. Elles s'adressent aussi bien aux filles qu'aux garçons.

La préparation de cet été des jeunes a regroupé énormément d'acteurs sur la ville.

Une fois encore, leur aide à tous, est indispensable pour toutes les activités mises en place.

Merci d'avance aux Conseillers Municipaux Jeunes, aux Associations sportives et culturelles et aux Jeunes adultes qui animent et encadrent certaines activités dont Angélique, Latifa, Maxime, Théo, Thomas, Vicky, et tous ceux qui voudront bien s'associer à eux cet été.

NOUVEAUTÉS 2018 :

- Stage Graff : 5 séances de 2 heures dont les 3 premières sont ouvertes à tous en accès libre pour une initiation.
- Découverte et initiation au Karting
- Initiation à l'animation radio
- Comédie musicale
- « Auteur d'un jour »
- Animations par les animateurs :
  - Séances sportives comme la thèque et l'Ultimate,
  - Le géocaching.

La communication et l'information

Nouveau site Internet

Après la création de notre application de la ville pour smartphone et tablette, il était devenu indispensable de moderniser notre site internet, pour être en adéquation avec notre désir de pouvoir vous informer et répondre le mieux possible à vos besoins.

- Une présentation plus ergonomique et dynamique, des boutons accès rapide pour atteindre plus directement vos recherches.
- Un plan interactif pour se repérer facilement dans notre commune.
- Un accès « je surfe comme je suis » en sélectionnant votre profil pour retrouver les rubriques qui vous correspondent.
- Des formulaires à remplir directement en ligne.

Rendez-vous début septembre sur **www.ville-marange-silvange.fr** pour le découvrir.

Contrôle de vitesse : les statistiques

Dans le cadre des contrôles annoncés, un relevé du radar pédagogique est effectué et nous avons constaté une baisse significative de la vitesse rue de la Vallée.

Le 25 avril 2018 entre 8h et 20h aucune infraction relevée, 90 % des automobilistes circulent à moins de 60 km/h.

Le 10 avril 2018 sur une journée normale sans contrôle toujours entre 8h et 20h 70 % des automobilistes circulent à moins de 60 km/h.

Opération Tranquillité Vacances

Cette surveillance consiste en un contrôle régulier des accès et de la quiétude des logements dont les habitants sont partis en congés.

Si l'arme absolue n'existe pas, de plus en plus de Marangeois et Silvangeois optent pour cette mobilisation quotidienne des forces de l'ordre pour gagner un peu de sérénité estivale.

De fait, avec 180 inscriptions à l'été 2016, le nombre de personnes enregistrées auprès de la Police Municipale à l'opération tranquillité Vacances a progressé de 44,4 % en un an soit 260 maisons surveillées sur l'année 2017.

Au plus fort de l'été, selon la répartition des absences déclarées, les policiers municipaux inspectent ainsi au quotidien une soixantaine d'habitations.

Contrôlé une fois par jour, chaque maison fera l'objet d'un relevé précis des patrouilles, un avis de passage avec la date et l'heure, est déposé dans la boîte aux lettres.

Aucun délai n'étant exigé, les vacanciers peuvent s'y inscrire jusqu'à la dernière minute.

Si son activation estivale semble entrée dans les mœurs, l'opération « Tranquilité Vacances » est également active durant les autres vacances scolaires.

Tout Marangeois et Silvangeois peut bénéficier gratuitement de ce service de cette prestation sur simple demande auprès des services de la police Municipale.

Mutualisation

La ville de Marange-Silvange a engagé en début d'année 2018 avec la commune de Bronvaux une discussion autour de la mise à disposition ponctuelle de ses 3 policiers municipaux et de leurs équipements conformément à la réglementation en vigueur.

La mutualisation permet aux communes qui ne sont pas en mesure de financer un service de police municipale, d'assurer la sécurité publique locale. Démarche de solidarité territoriale en matière de sécurité locale, la mutualisation des services de police municipale permet d'améliorer la qualité du service public rendu à la population.

Cette mesure a été validée lors d'une dernière réunion courant du mois de mai 2018 en Mairie de Marange-Silvange, en présence de Mr Le Maire MULLER Yves, son service de Police Municipale et Mr FAVIER Maire de Bronvaux.

Il a été décidé d'instaurer à compter du 1er juillet 2018, sur la commune de Bronvaux un service de Police Municipale.

Les missions de ce service ont été clairement définies par Mr le Maire de Bronvaux.

Ce dispositif validé par les assemblées délibérantes de chaque commune implique la mise en place d'une convention de coordination avec la Gendarmerie Nationale et une convention de mise en commun du matériel et des personnels entre les 2 villes.

La commune de Bronvaux sera dotée de caméras vidéo protection reliées au centre de supervision urbain de la ville de Marange-Silvange et géré par le service de Police Municipale.

La semaine de l'Europe,

Pour la quatrième année consécutive la municipalité, en partenariat avec les Mâts de Cocagne, a décidé de fêter l'Europe du samedi 5 mai au samedi 12 mai. Pour cette édition 2018 c'est l'Espagne qui a été mise à l'honneur.

Cette semaine de festivités sur l'Europe s'est ouverte avec l'inauguration de La semaine de l'Europe avec une exposition issue de la collection de l'Institut du Monde Arabe et prêtée pour l'occasion « AL -ANDALUS » ainsi qu'une exposition photo d'un photographe andalous Paco LOBATO, dont une trentaine de tableaux nous ont fait découvrir le monde du flamenco, le tout s'est déroulé à l'espace François Mitterrand en mairie. Le public était venu nombreux avec un grand renfort des enfants des écoles La Rousse qui se sont impliqués et appliqués à la participation du concours de dessin dont le thème était bien sûr l'Espagne ! De véritables petites merveilles inspirées de Miro, Dali ont tapissés une partie des murs d'exposition. Une belle bouffée de créativité. La suite des festivités inaugurales se sont déroulées en plein air sur le parvis de la mairie avec le traditionnel lâcher de ballons aux couleurs de l'Espagne et de l'Europe. Cette belle après-midi printanière s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse avec dégustation de tapas et de sangria.

Le deuxième rendez-vous de cette semaine a eu lieu le lundi 7 mai à la salle André Malraux avec une soirée spectacle animée par le groupe « ESTE MUNDO ». Le flamenco et la musique ont enflammé la soirée agrémentée par une paëlla royale concoctée par l'Etoile des Mers.

Le mardi 8 mai un diaporama sur Saint Jacques de Compostelle a eu lieu à la salle Saint Clément suivi d'un concert de guitare et soprano « Voyage en Espagne » à l'Eglise au vieux village. La soirée s'est agréablement terminée par une dégustation de tapas et découverte de vins espagnols.

L'environnement, la propreté et le cadre de vie

La semaine européenne s'est poursuivie le mercredi 9 mai salle André Malraux avec la projection du film « La Isla Minima » de Alberto Rodriguez, film à nombreuses nominations dont celle du Prix Goya, l'équivalent d'un César en France.

Pour suivre le programme, la cinquième journée s'est tenue le vendredi 11 salle André Malraux avec une conférence de Monsieur Cyril TREPIER spécialiste de la Catalogne. Cette conférence nous a éclairé sur l'évolution de la géopolitique et l'indépendantisme en Catalogne. Une dégustation de mets espagnols a été proposée à l'issue de la conférence.

Samedi 12 mai, dernière journée de la semaine européenne avec le spectacle chanté et chorégraphié par la chorale du Virelai « Secrets d'Espagne » au Cosec, accompagné de la chorale du collège « Les Gaudinettes ». Plus de 450 personnes étaient présentes pour finir en beauté cette semaine de l'Europe.

La prochaine édition en 2019 ! ce sont nos voisins Italiens qui seront mis à l'honneur.

Un festival de sculptures !

La commune a organisé du 18 au 23 juin un symposium de sculpture en plein air. C'est la première édition d'une manifestation de telle envergure qui a eu lieu en présence de 8 sculpteurs locaux qui durant une semaine ont taillé et sculpté en direct sur la pierre de Jaumont d'une taille environ de 1 x 0,5 x 0,5 m.

L'arrière de la mairie s'est transformé, pour l'occasion en aire de fête. Le soleil et la bonne humeur étaient largement au rendez-vous ainsi que de nombreux badauds sont venus spécialement pour voir les artistes à l'œuvre. Le vernissage de ce symposium a eu lieu le samedi 23 juin et cette sympathique semaine s'est achevée autour d'un vin d'honneur servi pour l'occasion, ce qui a permis un échange riche entre sculpteurs et invités.

Petite nouveauté, la ville de Marange-Silvange, afin de donner un éclat particulier à cet évènement a proposé une rencontre entre le monde économique, municipal et artistique. Les entreprises, les commerces et l'artisanat sont des acteurs de première importance et combien précieux dans notre commune. Leur développement et leur travail au quotidien nous accompagnent dans le dynamisme qui anime notre « petite ville où il fait bon vivre ».

Aussi, dans le cadre de cette action, la ville de Marange-Silvange a fait appel aux entreprises de la ville afin d'établir un mécénat pour les œuvres produites. Elles porteront d'ailleurs le nom des différents donateurs lors de leur mise en place dans les différents quartiers de la ville. Une convention de mécénat sera présentée par délibération lors de notre prochain conseil municipal pour officialiser chaque don et permettre ce que permet le mécénat : une réduction d'impôts.

Nous espérons que ce fonctionnement permette de nouvelles perspectives et établisse des passerelles entre le monde économique et municipal.

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre généreuse contribution à l'occasion de notre première édition d'un symposium de sculpture.

Les œuvres sont, durant l'été, exposées autour de la mairie. Elles feront l'objet d'un choix minutieux pour trouver leur place définitive dans les différents quartiers de la ville d'ici la fin de l'année.

Donateurs :

HTP, Régie Municipale d'Electricité, ELIOR, DI EGIDIO Alain, SILIX, DEFILOR, EFG Bank Luxembourg, Di EGIDIO TRANSPORTS, LOGIEST, COVELUX, BIG HABITAT, BATIGERE, FRANCE PEINTURE, INTERMAT, CITRAVAL, SOBECA, LA POSTE

Merci !

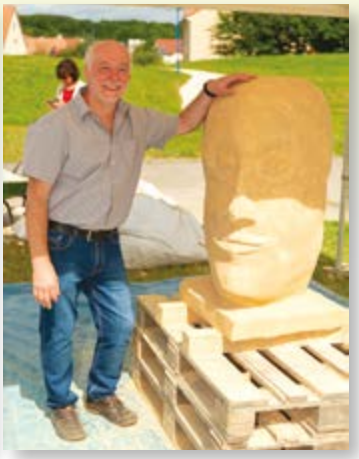

Présentation des sculpteurs :

Alain PORTE
Gaby SALOMON
René ROESLER
Ghislain RICHARD
Jean-Charles COMAZZETTO
Jean-Claude GOLTRAN
Michel MEUX
Dominique METAIS

Blanchette

Après Margueritte la vache orange, qui s'est transformée en mascotte du Tour de France en juillet dernier, c'est la sœur de celle-ci, Blanchette, qui a élu domicile dans l'enclos du terreplein rue de la Ferme. Blanchette a des allures très classiques avec une attitude sobre et altière. Les habitants du quartier sont ravis de retrouver leur gardienne en compagnie du coq et du cheval.

Pour votre information, aux dernières nouvelles, Margueritte a gouté au vent de la mode et de l'évènementiel, sous la férule d'Alain PORTE, elle a porté cet été, les couleurs du maillot de la France pour soutenir les Bleus au mondial de football en Russie.

Arbre des naissances génération 2017 « Le Petit Prince, la fraternité »

Le rendez-vous était donné le 23 juin pour accueillir les bout'choux ayant vu le jour en 2017. Pour cette troisième édition 74 enfants ont été invités avec leurs parents. C'est sous un soleil radieux que petit à petit, dans les bras de leurs parents ou en poussette que ce petit monde s'est réuni autour de l'arbre planté pour la mémoire de leur génération. C'est avec une pointe d'émotion que Monsieur le Maire a accueilli tout ce petit monde. Dans son discours, il a souligné l'importance des enfants dans une commune « il faut tout un village pour faire grandir un enfant » aime-t-il rappeler ! Et c'est dans cette ambiance de fête qu'une photo souvenir a été réalisée. Un nounours de la ville a été offert à chaque enfant et ensuite place au moment convivial avec le partage du verre de l'amitié.

L'arbre planté est un arbre à caramel de son vrai nom, un Katsura. C'est un arbre apprécié pour son feuillage aux couleurs changeantes. Ce qui le caractérise le plus, c'est son parfum de caramel et pain d'épice que ses feuilles dégagent lorsqu'elles tombent à l'automne.

POURQUOI LE PETIT PRINCE

Ecrit par Saint Exupéry en 1943, traduit en 220 langues, c'est un des livres les plus lus au monde.

C'est un conte philosophique et poétique, le Petit Prince a cette éternité des légendes et des mythes : intemporel, il est riche d'enseignements et véhicule des valeurs humanistes comme la tolérance, l'ouverture à l'autre, le respect, la force, l'amitié, la responsabilité, le respect de la nature, il traite du temps, de la mort, de l'amour, il parle des choses profondes de la vie et donne du sens à un monde qui peut sembler parfois nous échapper !

Marange-Silvange en Mouvement
Liste de Rassemblement et d'Entente Communale

Cher(e)s concitoyen(ne)s,
A l'heure où nous remettons ce texte, nous sommes pour la deuxième fois vainqueur de la coupe du monde de football, pour les plus jeunes qui n'avaient pas connus 1998, c'est l'occasion de revivre après la génération de leurs parents ce moment de rassemblement d'un peuple pour le meilleur, d'oublier pour un moment les tracas et les difficultés du quotidien. Les occasions d'être heureux ensemble sont rares alors ne boudons pas notre plaisir et profitons de ce moment : Merci les BLEUS !

Ensemble toujours … Notre groupe a proposé au conseil municipal une motion de soutien aux salariés du site Ascométal qui est la dernière aciérie de Moselle et actuellement menacée par des intérêts financiers. Cette motion a été votée à l'unanimité et Marange-Silvange est la première ville avant de nombreuses autres à apporter son soutien aux salariés pour sauvegarder ce fleuron industriel. Fiers d'être Marangeois !

Nous vous informons également de l'installation d'un nouveau conseiller municipal pour le groupe Marange-Silvange en Mouvement en la personne de Joël SEMIN. Bienvenu à lui !

Les beaux jours et les vacances sont là, propices au repos parenthèse pour laisser derrière nous les préoccupations du quotidien.

Nos pensées vont vers ceux qui pour différentes raisons ne peuvent pas profiter pleinement de ce temps privilégié et particulièrement les plus fragiles.

BONNES VACANCES A TOUS !!!

Devenez Ambassadeur de notre ville où que vous soyez ! Marange-Silvange connectée au monde !

Du bout du monde ou plus près de nous, participez à la vie de notre commune, restez reliés.

Faites une photo emblématique ou représentative du pays dans lequel vous êtes, mettez-vous en scène avec le chèche déployé de Marange-Silvange et transmettez-nous la photo !

1 - Vous partez en vacances à l'étranger
Avant votre départ : pensez à venir prendre un chèche personnalisé en mairie.

2 - Pour tous les Marangeois qui sont partis ou qui ont un proche actuellement à l'étranger
Transmettez-nous vos coordonnées ou celles de votre proche, nous vous (lui) ferons parvenir le chèche.

Bali

Portugal

Sardaigne

Hollande

Faites-nous parvenir la photo :
Par mail à : accueil@mairie-marange-silvange.fr
ou par courrier à : Mairie de Marange-Silvange - Rue de l'Abani - 57535 MARANGE-SILVANGE
Nous publierons votre photo sur le site de notre ville de cœur

Dimanche 2 septembre
Marange-Silvange - Fèves
MARCHÉ GOURMANDE

Village de FEVES

1ère ÉTAPE : Petit déjeuner
2ème ÉTAPE : Baguette lorraine
3ème ÉTAPE : Moules marinières
4ème ÉTAPE : Jambon grillé et crêpes de pdts
5ème ÉTAPE : Tarte

100% FAIT MAISON 100%

Tarif : Adulte 24€
Enfant : 10€ - de 12 ans

D 52
5 étapes gastronomiques

DÉPART TOUTES LES 15 MINUTES DE LA POSTE ENTRE 9H00 ET 10H30

DÉCOUVREZ LE CHARME DES VIEUX VILLAGES DE MARANGE-SILVANGE, FÈVES ET DE LEURS VIGNES AU TRAVERS D'UN PARCOURS DE 11 KM

Après la marche gourmande vous avez la possibilité de visiter les caves des viticulteurs Marangeois. Journée portes ouvertes

Toutes les étapes gastronomiques seront accompagnées d'un verre de vin de Marange-Silvange.

Domaine de la Côte d'Arton
Domaine des Hattes

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération

L'été des Photographes

2ème édition

"La Couleur"

Exposition de photos grands formats en plein air

31 août - 26 oct. 2018